



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4612 - JEUDI 12 OCTOBRE 2023

CARBURANT À LA POMPE

Nouvelle hausse du prix de gazole de 25%

Le prix du litre de gazole va passer de 500FCFA à 625 FCFA courant ce mois d'octobre, après la première augmentation de 25FCFA en janvier dernier. C'est l'une des délibérations du Conseil des ministres du 7 octobre. Selon le gouvernement, cette décision s'inscrit dans le cadre du programme de réformes macroéconomiques conclu avec le Fonds monétaire international.

« Dans le souci d'atténuer les effets des augmentations successives, le président de la République avait instruit le Premier ministre et les ministères concernés d'évaluer l'impact de ces mesures tout en proposant celles susceptibles d'en atténuer l'impact sur les populations en général et sur le panier de la ménagère en particulier », précise le compte rendu du Conseil des ministres. [Page 3](#)



RÉGLEMENTATION DES TAXIS-MOTOS

Les conducteurs saluent la décision gouvernementale



Les conducteurs de taxis-motos venus au siège du CCJ

Le Conseil des ministres du 7 octobre a pris des mesures pour réglementer le transport public des passagers sur les motocycles, notamment en termes de conditions de sécurité et d'assurance, port de l'uniforme et numéro de matricule.

Cette annonce a été favorablement accueillie par les conducteurs de taxis-motos qui entendent apporter leur pierre à l'édifice. « Nous n'allons pas accepter que n'importe qui puisse faire taxi-moto, surtout les jeunes dont l'âge varie entre 13 et 15 ans », a déclaré Jules Ondélé, président du collectif des conducteurs de taxis-motos. [Page 3](#)

PARLEMENT

Les Nations unies satisfaites du nombre de femmes au Sénat



Pierre Ngolo échangeant avec son hôte avancée significative et je félicite le président et les autorités congolaises pour cet effort significatif », a déclaré le diplomate onusien, à l'issue d'une audience avec le président du Sénat.

[Page 2](#)

CAN 2024

Le tirage au sort des qualifiés prévu ce jeudi

La Confédération africaine de football (CAF) va procéder, ce 12 octobre à Abidjan, au tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui va se dérouler du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire. La cérémonie sera retransmise en direct sur la chaîne officielle YouTube de la CAF.

Les délégations des vingt-quatre sélections qualifiées, les légendes du football africain, les médias internationaux, les partenaires commerciaux de la CAF, des célébrités du show business, ainsi que des dirigeants africains ont confirmé leur présence à cet événement.

[Page 16](#)



En visite de travail au Congo, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, Abdou Abarri, s'est dit satisfait de l'augmentation de la représentativité des femmes à la chambre haute du parlement congolais qui est passée de 15 à 22, soit 30% des effectifs.

« Les Nations unies sont très attachées à cette parité entre les hommes et les femmes dans les institutions. C'est déjà une

Éditorial
Copier-coller

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Copier- Coller

Le handball est un sport qui se joue à sept contre sept pendant soixante minutes. Mais face au Congo, à la fin, tant en sélection qu'en clubs, c'est toujours l'Angola qui gagne ! Nous l'avons encore vérifié lors des 44es championnats d'Afrique des clubs champions hommes et dames que Brazzaville a abrités du 28 septembre au 7 octobre.

Que la meilleure triomphe ? Cette exhortation répétée à chaque compétition sportive devient une recette dont les Angolaises détiennent seules le secret. Pour preuve, la finale de la version féminine qui s'est disputée au gymnase Nicole-Oba, à Talangaï, ressemblait plutôt à celle d'un championnat angolais.

C'est tout à fait normal, dirait-on, puisqu' à la différence des clubs congolais, Primeiro de Agosto et Petro de Luanda qui étaient à l'honneur sont des équipes taillées pour gagner des titres. Ce copier-coller des dernières éditions confirme une fois de plus la classe de ces équipes dont les joueuses évoluent depuis des années avec une même philosophie de jeu bien définie et celles dont les repères ne sont pas encore solides.

La mentalité et la motivation dont les Angolaises font montre sont autant de principes sur lesquels les Congolaises devraient maintenant s'appuyer pour espérer aller le plus loin possible dans les compétitions africaines. Ce n'est pas tout. Bien gérer les aspects émotionnels leur permettra surtout de repousser leurs propres limites.

Les médailles de bronze remportées à Brazzaville rapprochent le handball congolais du chemin de la gloire, même s'il faut reconnaître que le succès prendra du temps. Apprendre de leurs erreurs reste incontestablement le domaine dans lequel les Congolais doivent encore progresser pour espérer un jour bousculer la hiérarchie.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Les Nations unies satisfaites du nombre de femmes au Sénat

En visite de travail au Congo, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, Abdou Abarri, s'est dit satisfait de l'augmentation de la représentativité des femmes à la haute chambre du parlement congolais qui est passée de 15 à 22, soit 30% des effectifs.



Legendes et credit photos: Pierre Ngolo et Abdou Abarri/Adiac

« Les Nations unies sont très attachées à cette parité entre les hommes et les femmes au travers des institutions. C'est déjà une avancée significative et j'ai tenu à féliciter le président du Sénat et l'ensemble des autorités de ce pays pour cet effort significatif », a déclaré le diplomate onusien.

Abdou Abarri a, par ailleurs, exhorté le président du Sénat, Pierre Ngolo, à poursuivre l'excellent travail que font les sénateurs pour que la République du

Congo continue à être ce havre de paix, ce pays de cohésion sociale, de stabilité et de sécurité en Afrique centrale.

Arrivé à Brazzaville le 10 octobre, le diplomate onusien a, au préalable, eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso. Abdou Abarri aura également un échange avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

CARBURANT À LA POMPE

Nouvelle hausse du prix de gazole de 25%

Le prix du litre de gazole va passer de 500FCFA actuellement à 625FCFA courant ce mois d'octobre, après la première augmentation de 25FCFA en janvier dernier. Cette flambée du carburant à la pompe inquiète la société civile qui continue de réclamer l'effectivité des mesures d'accompagnement annoncées par le gouvernement.

La décision d'augmenter le gazole de 25% s'inscrit dans le cadre du programme de réformes macroéconomiques conclu avec le Fonds monétaire international, ont expliqué les autorités congolaises. Elle devrait permettre à l'État, à en croire le gouvernement, de disposer des ressources pour financer les projets sociaux liés à la santé, à l'éducation et à la protection sociale.

Depuis juillet dernier, le prix du supercarburant (essence) à la pompe a été augmenté de 25%, passant de 625 à 775 FCFA le litre. Tout comme le gazole, le super avait connu sa première hausse de 5% en janvier 2023. « Dans le souci d'atténuer les effets de ces augmentations successives, le président de la République avait instruit le Premier ministre et les ministères concernés d'évaluer l'impact de ces mesures tout en proposant des mesures susceptibles d'en atténuer l'impact sur les populations en général et sur le panier de la ménagère en particulier », a annoncé le Conseil des



ministres du 7 octobre.

Les résultats de l'étude sur l'impact de la hausse des prix des carburants sont toujours attendus. Lors de sa dernière déclaration, le 16 septembre, le collectif des associations des consomma-

teurs a fustigé l'inaction du gouvernement congolais ainsi que de la commission chargée de produire l'étude sur l'impact multisectoriel de la flambée des carburants à la pompe, placée sous la supervision du Premier ministre,

Du carburant vendu à la pompe/DR

Anatole Collinet Makosso. Cette hausse du gazole, l'énergie la plus consommée au Congo, risque d'accroître la pression inflationniste perceptible depuis quelques mois. Les ménages subissent de plein fouet la flambée

des prix des produits alimentaires, des transports, des services de santé, des scolarités... « Le gouvernement doit tout faire pour alléger la souffrance de la population, notamment des couches sociales vulnérables », a plaidé Mermans Babounga, le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD).

Les sept organisations membres du collectif, notamment l'Association congolaise des consommateurs ; l'Union des consommateurs de l'eau et de l'électricité ; l'O2CD ; l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo ; l'Action pour la défense des intérêts des consommateurs ; l'Union des consommateurs d'eau et d'électricité de Makoua et l'Association congolaise pour la défense des droits des consommateurs, exigent leur participation au sein de la commission, depuis la préparation des termes de référence de l'étude jusqu'à l'élaboration des réponses à la flambée des prix des carburants.

Fiacre Kombo

RÉGLEMENTATION DE TAXIS-MOTOS

Les conducteurs se réjouissent de la mesure gouvernementale

Le Collectif des conducteurs de taxis-motos a salué, le 10 octobre, à Brazzaville, l'implication du Conseil consultatif de la jeunesse dans la décision du gouvernement consistant en la réglementation du transport public des passagers sur les motocycles.

Le Conseil des ministres du 7 octobre a pris des mesures de réglementer le transport public des passagers sur les motocycles, en concertation avec les collectivités locales concernées. « Il s'agira notamment des conditions de sécurité et d'assurance, du port de l'uniforme et d'un numéro matricule... », a précisé le compte rendu du Conseil des ministres.

Une annonce positivement accueillie par les conducteurs de taxis-motos qui entendent apporter leur pierre à l'édifice. Une délégation de cette organisation est, en effet, allée exprimer sa gratitude au secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse (CCJ), Michrist-Kaba Mboko, qui était leur porte-parole auprès des autorités compétentes depuis 2020. « Nous sommes revenus au Conseil consultatif de la jeunesse pour dire grand merci à son secrétaire exécutif, parce que cela fait une année et demie que nous lui avons soumis nos doléances. Aujourd'hui, nous sommes bercés par le gouvernement et nous attendons l'arrêté qui sera pris par le ministère des Transports », a expliqué le président du Collectif des conducteurs de taxis motos, Jules Ondelé, après l'échange.

Pour éviter les accidents et minimiser les bavures sur le terrain, il a annoncé un partenariat avec la Chambre de commerce d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville. « Concernant les cas d'accidents et le banditisme, nous sommes en partenariat avec la Chambre de commerce de Brazzaville où nous avons déjà un fichier de plus de 3 000 conducteurs de taxis-motos pour Brazzaville-Pool. Il y aura des commissions qui seront mises en place dès qu'il y aura l'arrêté. Le but est d'éviter les cas d'accidents », a poursuivi Jules Ondelé.

Ce partenariat prévoit, entre autres, la formation des acteurs sur le terrain, la délivrance des cartes professionnelles d'identification des jeunes, l'immatriculation, le port des gilets et des casques. Ainsi, le facteur d'âge est de mise. « Nous n'allons pas accepter que n'importe qui puisse faire taxi-moto, surtout les jeunes dont l'âge varie entre 13 et 15 ans. On doit connaître qui fait taxi-moto et qui ne le fait pas pour que nous ne soyons pas pointés du doigt par les pouvoirs publics sur le désordre qui pourrait s'en suivre. Nous sollicitons du gouvernement de nous insérer aussi dans les commissions



Michrist Kaba-Mboko s'adressant aux jeunes/Adiac

parce que nous maîtrisons ces jeunes, nous maîtrisons les parkings, nous côtoyons cette jeunesse chaque jour. Nous sommes à la disposition des autorités », a-t-il conclu. S'entretenant avec la délégation du collectif des conducteurs de taxis-motos, le secrétaire exécutif du CCJ a rappelé que la réglementation du transport public des passagers sur les motocycles a été un véritable combat pour cette institution. Car, il fallait

d'abord comprendre les enjeux de l'activité avant d'adresser une fiche au président de la République, au ministère des Transports et au Conseil départemental et municipal de Brazzaville. « Nous en avons fait le suivi, la délibération du Conseil départemental est attendue. Il faut rester vigilant pour que la mesure soit exécutée mais dans l'ordre... Il faut réduire les cas de décès et banditisme sur la voie publique. Passer

de l'informel au formel, c'est une bonne chose, mais dans l'ordre », a insisté Michrist Kaba-Mboko.

Notons que malgré la décision annoncée par le gouvernement en attendant la prise d'un arrêté précisant les choses, les conducteurs de taxis-motos ont maille à partir avec les agents de l'ordre. Ce matin encore, nombreux d'entre eux se sont vu ravir les motos dans plusieurs quartiers de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS D'APPEL D'OFFRES**N°008/ECG/DG/2023****POUR LA REFECTION SIGNALÉTIQUE GAB ET TOTEM
DES AGENCES ECOBANK, POINTS EXPRESS ET GABS HORS SITE**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, un appel d'offres pour la réfection signalétique Gab et totem des agences Ecobank, points express et Gabs hors site.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social à la division EBS, au rez de chaussé de l'immeuble ECOBANK à Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace au secrétariat du Directeur Général Adjoint, entre 9 heures et 12 heures à partir du 09 octobre 2023.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 23 octobre 2023 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 5/10/2023

La Direction Générale

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

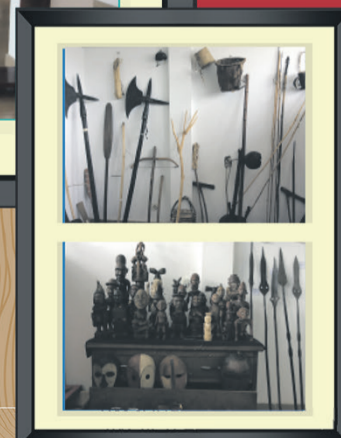
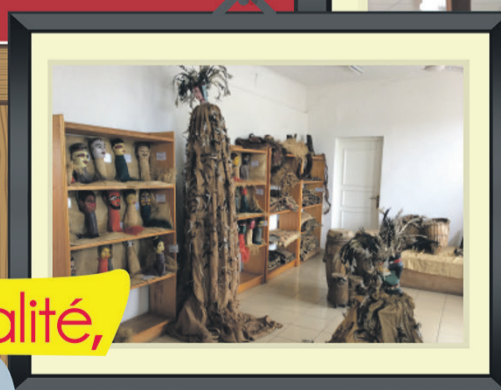
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PME

Une formation pour améliorer l'offre des services aux entrepreneurs

Des cadres des structures sous tutelle du ministère en charge des Petites et moyennes entreprises (PME) et bon nombre d'entrepreneurs bénéficient du programme "Gérez mieux votre entreprise" (Germe) du Bureau international du travail (BIT), pour la certification des formateurs, dont la formation a été officiellement lancée le 10 octobre à Brazzaville par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

« Cette formation est la poursuite du processus de certification des formateurs en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'offre des services au profit des entrepreneurs », a expliqué la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, saluant l'appui de l'Organisation internationale du travail pour l'éclosion entrepreneuriale. Selon la ministre, l'objectif est en effet de faire jouer pleinement aux PME et aux artisans le rôle de force motrice dans la diversification économique, de la création de richesse et de l'emploi.

La formation qui permettra aux cadres des structures sous tutelle du ministère et entrepreneurs à maîtriser les outils du programme Germe repose sur



La ministre en charge des PME ouvrant la formation

quatre modules, entre autres, : " Trouver votre idée d'entreprise" ; "Gérez mieux votre entreprise". « Ces jeunes formateurs vont à leur tour en

former d'autres. Il est, en fait, question d'accompagner les jeunes chômeurs à développer des entreprises afin de créer des emplois pour eux-mêmes et pour d'autres jeunes », a indiqué Ibrahim Diallo, expert formateur sénior.

Pour Gloria Ondako Oket, représentant de l'Organisation internationale du travail, cette formation est une étape importante, à mi-parcours, de la mise en œuvre du programme Germe dont l'objectif est d'appuyer le gouvernement à soutenir efficacement et durablement le secteur privé.

Les bénéficiaires de la formation devraient donc donner le meilleur d'eux-mêmes pour mettre à jour leurs connaissances en vue de l'essor de l'entrepreneuriat.

Rominique Makaya

« Ces jeunes formateurs vont à leur tour en former d'autres. Il est, en fait, question d'accompagner les jeunes chômeurs à développer des entreprises afin de créer des emplois pour eux-mêmes et pour d'autres jeunes »

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Cinq étudiants bénéficient d'une bourse d'étude de la Guinée équatoriale

Sélectionnés dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Congo et la Guinée équatoriale, cinq étudiants congolais ont quitté Brazzaville, le 10 octobre, à destination de Malabo, pour suivre une formation dans le domaine des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information.

Le départ de ces étudiants s'est fait en présence du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo. Pour une durée de deux ans, les bénéficiaires de ladite bourse d'études supérieures seront formés dans différentes filières, à savoir télécommunications et systèmes informatiques, administrations des réseaux informatiques, administration de développement web, informatique de gestion.

En effet, c'est à l'issue d'un test organisé par le ministère des Postes et Télécommunications que ces étudiants ont été sélectionnés pour aller se former et renforcer leurs capacités à Malabo. La sélection de ces étudiants s'est faite sur la base de plusieurs critères, notamment être diplômé (détenteur du baccalauréat), avoir des compétences dans le secteur des télécoms et des nouvelles technologies. « Ils étaient nombreux, mais nous en avons choisi que cinq car il n'y avait que cinq bourses offertes », a indiqué le ministre Léon Juste Ibombo. La bourse, le logement et tout le reste seront à la charge du gouvernement guinéen afin de leur permettre de vivre décemment.

Peu avant leur départ, le ministre Ibombo a signifié que

cette opportunité qui s'offre à ces jeunes est le résultat de la coopération qui existe entre les deux pays ainsi que des liens d'amitié et de fraternité des deux chefs d'Etat. « La Guinée avait promis accompagner le gouvernement congolais à travers la formation des jeunes, des cadres. Ces cinq jeunes bénéficiaires iront se former et renforcer leurs capacités à l'Institut supérieur des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans ledit pays. », a déclaré le ministre Ibombo.

Et d'ajouter : « Votre départ dans ce pays est non seulement pour représenter le Congo, mais aussi pour renforcer les liens qui existent entre les deux pays. Vous avez une opportunité qui est celle de faire en sorte que demain vous soyez des cadres »

Angelus Mbossa, bénéficiaire de la bourse s'est réjoui de cette



Le ministre Ibombo entouré des étudiants bénéficiaires de la bourse/DR

opportunité qui s'offre à lui. « Je suis très content... Nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour atteindre nos objectifs. » Pour rappel, les différentes

bourses octroyées à ces étudiants font suite à une promesse faite par le ministre guinéen des Transports, des Postes, des Technologies de l'information

et de la Communication (TIC), Evita Oma Honorato, lors de son séjour en mai dernier à Brazzaville dans le cadre de la tenue du Salon Osiane. Il avait, à cette occasion, déclaré : « la Guinée équatoriale a mis en marche un centre de haut niveau dans la technologie digitale et numérique. Ecole panafricaine, ce centre offre aux étudiants congolais la possibilité d'y aller pour se former gratuitement ».

Gloria Imelda Lossele

« La Guinée avait promis accompagner le gouvernement congolais à travers la formation des jeunes, des cadres. Ces cinq jeunes bénéficiaires iront se former et renforcer leurs capacités à l'Institut supérieur des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans ledit pays. »

PORT DE POINTE-NOIRE

Les investisseurs unanimes sur l'installation du scanner

Malgré l'accord signé entre le gouvernement et la société Global Access pour l'installation du scanner au port autonome de Pointe-Noire, l'outil technique pourtant déjà au point n'est toujours pas opérationnel.

Lors d'un échange, le 11 octobre à Brazzaville, avec le secrétariat permanent du Comité national de concertation et la société adjudicatrice, le patronat congolais a affiché sa détermination à rendre ce dispositif disponible. Cela fait des mois que le gouvernement avait signé un accord avec la société Global Access pour installer le scanner au port de Pointe-Noire afin de bien contrôler l'afflux des containers qui y transitent. L'objectif du projet est de permettre aux services habilités de taxer les marchandises à juste titre, mais aussi et surtout de maîtriser l'évasion fiscale afin de maximiser les recettes publiques.

Mais depuis que cet outil est mis en place il y a environ deux ans, les investisseurs congolais ont témoigné de ce



Les opérateurs économiques, les responsables de la société Global Access posant ensemble/Adiac

qu'un vaste réseau mafieux savamment constitué au port autonome de Pointe-Noire manœuvre pour que le scanner installé soit hors d'usage afin de permettre à celui-ci de tirer le plus grand profit au détriment de l'Etat.

S'exprimant à cet effet, le président directeur général de Global Access Congo a fait savoir qu'une fois opérationnel, ce scanner permettra de contrôler les entrées et de maîtriser l'évasion fiscale afin de renflouer les caisses

de l'Etat. Il a, par ailleurs, confié aux opérateurs économiques qu'à cause de ce réseau mafieux « un million de tonnes de marchandises accueillies au port de Pointe-Noire en 2022 ont échappé au contrôle légal » causant un gap financier à l'Etat chiffré en milliards Fcfa.

« Le scanner dont nous faisons état existe dans tous les pays du monde moderne, mais pourquoi pas celui de Pointe-Noire. De nos jours lorsque les

marchandises sont embarquées dans tous les pays du monde, qu'il soit dans les aéroports ou dans les ports, elles passent obligatoirement par le scanner. Mais pourquoi au Congo les importateurs refusent de passer par le scanner, c'est parce qu'il y a un club de mafieux qui refuse de passer à travers ce dispositif afin d'éviter de payer les taxes à juste titre. Notre pays a besoin de ressources, donc il ne faut

pas décourager les investisseurs », a souligné Paul Obambi.

Dans leurs échanges, les opérateurs économiques ont évoqué aussi la question de la dette intérieure. Non évaluée à ce jour, cette dette doit être payée, plaignent les investisseurs, histoire de leur permettre de relancer les activités. Ils ont, par ailleurs, dénoncé la cote de 66% que le gouvernement a imposé de payer sur leurs créances.

Firmin Oyé

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 8A, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

NIGER

Entretien téléphonique entre Antony Blinken et Mohamed Bazoum

Le secrétaire américain, Antony Blinken, a réitéré à son interlocuteur l'appel de Washington en faveur de la libération immédiate des « personnes injustement détenues » à la suite du coup d'État militaire.

Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a eu un entretien téléphonique avec le président déchu du Niger, Mohamed Bazoum. Selon le porte-parole du département d'État américain, Matthew Miller, Antony Blinken a, au cours de l'entretien, souligné « l'importance de la démocratie ». Antony Blinken a également réitéré l'appel des États-Unis en faveur de la libération immédiate des « personnes injustement détenues » à la suite du coup d'État militaire. Les médias américains ont rapporté que l'administration Biden se prépare à considérer que la prise de pouvoir militaire au Niger le 26 juillet répond aux critères juridiques d'un « coup d'État ». Les États-Unis soutiennent que le rôle important du Niger dans la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel a retardé la caractérisation des événements du 26 juillet de coup d'État.

Mohamed Bazoum a été arrêté le 26 juillet par des éléments du régiment de la garde présidentielle. L'armée a annoncé la prise du pouvoir le même soir. Le général Abdourahmane Tiani, commandant du régiment de la garde présidentielle, a ensuite été investi deux jours plus tard à la tête de l'organe de transition, le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie.

N.Nd.

La représentante de l'Onu sommée de quitter le pays

Dans un communiqué datant du 10 octobre, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens extérieurs ordonne à l'ambassadeur, coordonnateur résident du système des Nations unies, Louise Aubin, de quitter le Niger dans un délai de 72 heures.

Selon le communiqué, cette décision est consécutive à l'attitude du secrétaire général de l'Onu qui a orchestré des manoeuvres surnoises, sous l'instigation de la France, ayant contrarié la participation pleine et entière du Niger aux différentes réunions de la 78^e session de l'Assemblée générale de l'Onu. « Ce sabotage commandité s'est poursuivi à Vienne à l'occasion de la Conférence générale de l'AIEA du 25 au 29 septembre et au 4^e congrès extraordinaire de l'Union postale universelle du 1^{er} au 5 octobre à Riyad au royaume d'Arabie saoudite », a précisé ce communiqué.

La Rédaction

A VENDRE

Une villa contenant 4 grandes chambres, plus un grand salon 400m².

Rue Madzia Plateau Batignolles.

Prix négociable : 100 millions

Tél : 05 301 21 90

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

OIM

Pénurie de main-d'œuvre et immigration

« Notre situation est meilleure grâce aux migrants », déclare la nouvelle cheffe de l'OIM.

Alors que les déplacements de population atteignent des niveaux sans précédent dans le monde, la nouvelle cheffe de l'Organisation internationale pour les migrations a appelé les pays d'accueil à reconnaître que les migrants, plus qu'ils ne constituent un problème, représentent exactement ce dont leurs économies ont besoin pour prospérer. Amy Pope a mis en avant les avantages économiques de la migration pour les pays riches dont les populations vieillissent et dont la main-d'œuvre diminue. « Lorsque l'on examine les économies qui ont connu un afflux important de migrants au fil des ans et que l'on regarde leurs performances ultérieures, on s'aperçoit que les gens ont tendance à être mieux lotis grâce à la migration, parce que cette dernière alimente l'innovation, l'offre de main-d'œuvre ou la rénovation et la revitalisation de communautés vieillissantes », a dit Amy Pope, ajoutant que « dans l'ensemble, les migrations sont bénéfiques ». « Pour autant, la rhétorique autour des migrations reflète peu le fait qu'il s'agit d'un avantage considérable », a-t-elle estimé.

Des pénuries de main-d'œuvre très importantes

Les preuves des avantages de la migration ne manquent pas. A cet égard, Amy Pope note que les secteurs privés, surtout d'Europe et d'Amérique du Nord, reconnaissent avoir désespérément besoin de l'immigration pour répondre aux besoins de leur propre marché du travail. Dans l'ensemble, les migrations sont bénéfiques. Trente des plus grandes économies ont connu des pénuries de main-d'œuvre très importantes, dans les soins de santé, l'agriculture, la construction, l'hôtellerie, etc. « Et beaucoup d'emplois ne seront pas bien faits par une machine », a souligné Amy Pope, réitérant l'approche de l'OIM et invitant les pays à garantir des « voies légales et appropriées à la migration ».

Des partenariats avec le secteur privé et la société civile

D'autant que la migration n'est pas près de s'arrêter, en raison de l'impact considérable des chocs climatiques, des conflits, des persécutions et d'autres influences déstabilisantes sur les communautés fragiles du monde entier,

a-t-elle relevé.

Au cours de cette seule année, des dizaines de millions de personnes se sont déplacées en raison de l'impact du climat. Des centaines de millions d'autres vivent dans des communautés extrêmement vulnérables au climat. « En raison du changement climatique, des conflits, de l'incapacité à trouver un emploi ou un avenir dans son pays, ou de la violence dans les quartiers ou les communautés, de plus en plus de personnes cherchent à trouver une vie meilleure ailleurs dans le monde », a fait valoir la patronne de l'OIM. Soulignant l'importance des partenariats, elle entend placer son mandat de cinq ans sous le signe du partenariat. « En cette période de migration sans précédent, l'OIM ne peut pas faire ce travail seule. Je continuerai à veiller à ce que les voix des 175 États membres soient entendues dans la conception, la coordination et la mise en œuvre de solutions pratiques pour tous. Sachant que la société bénéficie de la migration lorsque celle-ci est bien gérée, nous établirons des partenariats avec le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes », a-t-elle souligné.

Noël Ndong



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

CANAL+ CONGO a effectué ce 02 Octobre 2023, l'inauguration du site préscolaire du Complexe Scolaire EMMAÛS à Kintélé/Brazzaville.



Cette initiative fait partie intégrante de CANAL+ IMPACT, le programme de solidarité de CANAL+ en Afrique qui regroupe toutes les actions RSE au sein du groupe. Ainsi dans le cadre de son programme Orphée, CANAL+ Congo a entrepris la rénovation des salles de classe et a doté les élèves de la maternelle de l'Ecole Emmaüs d'outils tels que des tablettes en plastique, des bibliothèques, des toboggans, des balançoires, des poupées, des voitures et des chevaux à bascule, etc. Une initiative visant à stimuler l'éveil des enfants et à améliorer leur expérience éducative.



La cérémonie a eu lieu en présence des dirigeants de l'école et d'une délégation des représentants de CANAL+. L'engagement de CANAL+ Congo en faveur de l'éducation et du développement de la jeunesse congolaise est mis en évidence par cette action et ne sera certainement pas la dernière.



A propos de CANAL+ CONGO

CANAL+ CONGO est une filiale du groupe CANAL+ International, société spécialisée dans l'édition et la commercialisation des chaînes CANAL+ spécifiquement pour le continent africain. Elle distribue les chaînes CANAL+ par satellite dans 20 pays d'Afrique centrale et de l'ouest. A travers Mycanal, son application de TV mobile, elle offre à ses abonnés la possibilité d'accéder à plus de 200 chaînes TV dans l'ensemble des contenus et programmes proposés par CANAL+ en direct et en replay sur leurs tablettes ou leurs smartphones. Par le biais de ses activités, Canal+ Congo a déjà créé plus de 1.000 emplois directs et indirects.

CONTACT PRESSE

Département Communication CANAL+ CONGO :

Chargé Communication : **Marlène KOULIMBA**

E-mail : marlene.koulimba@canal-plus.com

RDC-GABON

Le général Brice Clotaire Oligui Nguéma en visite de travail à Kinshasa

Le général Brice Clotaire Oligui Nguéma séjourne depuis quelques heures à Kinshasa où il est arrivé ce 11 octobre par l'aéroport international de Ndjili.

La RDC, premier pays hors Cémac à visiter, fait partie des pays qui figuraient dans l'agenda du président gabonais. Ce dernier s'attèle, d'ores et déjà, à tisser de bonnes relations de coopération avec les États de la région en vue de s'assurer une légitimité régionale. C'est le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala Pene Apala, qui a reçu au pied de l'avion le président du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) du Gabon. Quelques heures plus tard, le nouveau homme fort du Gabon a été reçu au Palais présidentiel du Mont Ngaliema par son homologue congolais, le président Félix Tshisekedi.

Les deux chefs d'État ont eu un entretien en tête-à-tête qui n'a rien laissé filtrer. Il va sans dire qu'à l'étape de Kinshasa, le président de la transition gabonaise aura à plaider pour l'assouplissement sinon la levée des sanctions de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) prises contre le Gabon après le coup d'État du 30 octobre ayant renversé Ali Bongo.

Notons que depuis sa prise de pouvoir, Oligui Nguéma s'active sur le plan diplomatique pour réchauffer les relations de coopération bilatérale avec les États de la région, mais aussi, pour expliquer ce qui s'est passé au Gabon le 30 août à l'origine d'une transition dont la durée n'est pas encore connue. Dans la suite présidentielle gabonaise, on confirme que cette tournée vise à sensibiliser la sous-région aux avancées significatives du Gabon après le changement de régime intervenu le 30 août dernier et qui a porté le général Oligui au pouvoir.

Alain Diasso



Poignée de main entre le général Brice Clotaire Oligui Nguéma et le président Félix Tshisekedi/DR

HYDROCARBURES

Qatar Energy et TotalEnergies ont signé des accords sur les livraisons de GNL à la France

La société de pétrole et de gaz nationale qatarie Qatar Energy et la compagnie énergétique française TotalEnergies ont signé deux accords de fourniture de gaz naturel liquéfié (GNL) à la France pour une durée de 27 ans à partir de 2026.

«Les filiales des entreprises QatarEnergy et TotalEnergies ont signé deux contrats de vente et d'achat à long terme pour fournir jusqu'à 3,5 millions de tonnes de GNL par an du Qatar à la France. Selon les contrats de vente, le GNL sera livré [...] au terminal [de regazéification] Fos Cavaou, dans le sud de la France. Les livraisons devraient commencer en 2026 et durer 27 ans», selon un communiqué publié sur le site de Qatar Energy.

La société a précisé que le GNL proviendrait de deux coentreprises de Qatar Energy et TotalEnergies, qui détiennent des participations dans les projets North Field East (NFE) et North Field South (NFS) visant à développer le champ pétrolier et gazier North Dome dans le golfe Persique. La partie nord de ce gisement, le plus grand du monde, appelé South Pars, appartient à l'Iran. La part de TotalEnergies s'élève à 6,25% dans le projet NFE et à 9,375% dans le projet NFS.

DIPLOMATIE

La Guinée et la Russie fêtent le 65^e anniversaire des relations diplomatiques

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et son homologue guinéen, Morissanda Kouyaté, ont échangé des messages de félicitations à l'occasion du 65^e anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays.

«Le 4 octobre a marqué le 65^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre notre pays et la République de Guinée», a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué. «À l'occasion de cette date mémorable, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov et le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens de l'étranger de la République de Guinée, Morissanda Kouyaté, ont échangé des mes-

sages de félicitations.»

La diplomatie russe a souligné que M. Lavrov avait noté la nature traditionnellement amicale des relations russo-guinéennes et exprimé sa confiance dans la poursuite de leur développement. En outre, le ministre russe des Affaires étrangères a souligné la volonté de Moscou de continuer à travailler conjointement avec Conakry pour développer la coopération bilatérale dans les domaines économique et commercial, humanitaire, de l'éducation, etc., a ajouté le

ministère.

De son côté, Morissanda Kouyaté a souligné que depuis la formation de l'État guinéen, la Russie et la Guinée avaient établi des relations fraternelles et productives sur la base du respect mutuel, a déclaré le ministère diplomatique.

Le ministère russe des Affaires étrangères a également noté que le ministre guinéen des Affaires étrangères avait réaffirmé l'engagement de son pays à renforcer l'amitié et la coopération avec la Russie.

BANQUE MONDIALE

L'Afrique a un potentiel de croissance exceptionnel

L'Afrique a un potentiel de croissance exceptionnel malgré les problèmes qu'elle doit encore surmonter. C'est ce qu'a déclaré à Marrakech le président de la Banque mondiale Ajay Banga qui participe à la session d'automne du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

«Le niveau de la croissance de la population en Afrique et le potentiel de la croissance économique sur le continent sont exceptionnels. Cependant, il faut encore résoudre des pro-

blèmes réels qui existent sur le terrain», a-t-il déclaré.

Ajay Banga a pointé les obstacles qui empêchent la libre circulation de marchandises à travers les frontières des États

africains. «Aujourd'hui, cela coûte moins cher d'envoyer des marchandises africaines dans une zone offshore et les faire rentrer en Afrique plutôt que les envoyer directement d'un pays africain vers un autre», a-t-il expliqué.

Selon lui, le développement du commerce africain intérieur est une des voies les plus importantes vers la création d'emplois sur le continent.

Tass



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

INTERVIEW

Fabio Ferrari : « Les pays du Bassin du Congo sont les plus susceptibles de bénéficier des financements d'Averrhoa Nature-Based Solutions »

Fabio Ferrari est le CEO d'aDryada, société qui développe, exploite et finance des projets naturels à grande échelle (reforestation, restauration des sols, mangroves, zones humides...) dans le monde entier. aDryada et Ardian, l'un des leaders mondiaux de l'investissement privé, ont annoncé, le 26 septembre, le lancement d'« Averrhoa Nature-Based Solutions », stratégie dédiée aux projets de grande envergure visant la restauration de la nature. Elle vise à déployer 1,5 milliard d'euros de projets permettant la séquestration d'environ 150 millions de tonnes de carbone.

Le Courrier de Kinshasa (LCK) : Ardian et aDryada ont récemment lancé « Averrhoa Nature-Based Solutions ». En quoi consiste ce projet ?

Fabio Ferrari (FF) : Averrhoa Nature-Based Solutions Fund est un fonds dédié à l'investissement dans des projets de séquestration du carbone présent dans l'atmosphère, et plus précisément dans des projets d'envergure de reforestation, de restauration de zones humides et de mangroves. Ceci, partout dans le monde, et en particulier dans les pays de la zone tropicale. Le fonds permettra de déployer jusqu'à 1,5 milliard d'euros dans des projets qui, naturellement, doivent répondre à des critères stricts de haute qualité demandés par les acheteurs de crédits et par les investisseurs. Ils doivent notamment s'appuyer impérativement sur trois piliers : le climat (Averrhoa Nature-Based Solutions vise la séquestration de 150 millions de tonnes de carbone en 30 ans), la biodiversité et l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Ces trois piliers sont, en effet, indissociables. La biodiversité est une condition de la résilience des forêts. Le soutien apporté par les populations locales est, quant à lui, l'assurance que les arbres ne seront pas coupés une fois plantés.

LCK : Comment « Averrhoa Nature-Based Solutions » peut-il bénéficier aux pays africains, particulièrement ceux du Bassin du Congo ?

FF : Même si la forêt recouvre encore près de 40% de la superficie du Bassin du Congo, près de 934

000 hectares disparaissent chaque année, en grande partie du fait du commerce illicite du bois. Il y a donc un potentiel pour les projets de reforestation tels que ceux visés par Averrhoa Nature-Based Solutions – le fonds ne vise pas en effet les projets de conservation, qui génèrent aujourd'hui des crédits carbone dont la qualité est difficile à prouver, et dont la valeur est très faible sur le marché (moins de 5 \$).

Après, les pays du Bassin du Congo les plus susceptibles de bénéficier des financements d'Averrhoa Nature-Based Solutions sont ceux où le risque d'investissement est le plus faible, et où il est possible d'obtenir une concession de plus de 40 ans, avec toutes les garanties nécessaires, sur une surface à reforester de 50 000 ha au moins. A ce titre, le Congo Brazzaville et le Cameroun ont le plus fort potentiel.

LCK : Quels sont les types de projets que votre fonds pourrait soutenir dans une région comme celle du bassin du Congo ?

FF : Avant tout des projets de reforestation et de restauration de mangroves, d'une surface minimale de 50 000 ha, et qui, au-delà de la séquestration de carbone, visent aussi à améliorer de façon substantielle la biodiversité et la qualité de vie des communautés locales. Climat, biodiversité et communautés... ces trois piliers sont communs à tous les projets qui seront soutenus par le Fonds dans le monde entier.

LCK : Quel est l'état du marché du crédit carbone en Afrique et comment est-il appelé à évoluer

? Comment le continent peut-il en tirer parti ?

FF : Le marché du carbone volontaire en Afrique est à la croisée des chemins. D'un côté, certains pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Tanzanie travaillent à la mise en place d'un cadre réglementaire qui devrait rassurer les investisseurs sur des questions majeures telles que la propriété des crédits carbone, le niveau de taxation ou la possibilité de conclure des partenariats publics-privés sur des concessions de 40 ans minimum.

De l'autre, certaines annonces faites par des dirigeants lors de l'African Climate Summit sont susceptibles de bloquer le développement de projets financés par Averrhoa Nature-Based Solutions. Je pense notamment au souhait exprimé par certains pays de conserver 50% des revenus carbone ou d'imposer aux développeurs d'en allouer plus de 40% aux communautés locales.

Il ne s'agit pas de contester la nécessité d'une redistribution – à nouveau, des projets qui ne parviennent pas à inclure les communautés dans leur développement et à accroître leur niveau de vie sont voués à l'échec. Par ailleurs, il est normal de reverser au pays une part des revenus carbone, pour autant que l'équilibre trouvé avec les niveaux de taxation permette la rentabilité du modèle.

Simplement, ces annonces résultent de bilans négatifs faits souvent sur des projets de conservation de type REDD+, dans lesquels l'investissement requis est faible (moins de 200 euros/ha, contre plus de 1500 dans des projets de reforestation), où les crédits générés sont vendus à bas prix du fait d'une qualité difficile à prouver, et pour lesquels il n'y a pas recours à des investisseurs privés internationaux. Appliquées à des projets de séquestration, où il est nécessaire d'attirer de tels investisseurs privés exigeants, elles sont juste contre-productives.

Clarification des exigences, modèles économiques et contraintes appliquées aux différents types de projets et partager cette compréhension... Telles sont, à mon sens, des prérequis indispensables pour que l'Afrique puisse tirer le meilleur parti du marché carbone à court terme.

LCK : L'achat de crédits carbone est-elle une solution adéquate ? N'est-ce pas une façon de contourner le problème, en risquant de s'éloigner un peu plus des objectifs de l'Accord de Paris ?

FF : L'achat de crédits carbone est une très mauvaise option pour la planète dans un cas bien particulier : celui où une entreprise le fait pour se donner arbitrairement le droit de continuer à émettre du CO2 à un niveau équivalent, voire



Fabio Ferrari

de communiquer sur des produits « neutres en carbone » au motif que les crédits carbonés achetés compensent les émissions desdits produits. Il nous faut compter sur la vigilance des ONG et sur des réglementations comme la Green Claims Directive européenne pour y mettre un terme.

C'est aussi une mauvaise option lorsqu'une entreprise, pourtant engagée dans une démarche de réduction solide de ses émissions – de type « Science-Based Target Initiative » par exemple - recherche des crédits carbone de mauvaise qualité. S'il est, en effet, nécessaire d'acheter des crédits carbone de séquestration pour neutraliser les émissions résiduelles, sur ce marché, comme ailleurs, le prix bas est signe de mauvaise qualité. Pour des crédits carbone de séquestration, cela signifie en général que le projet générateur ne s'appuie pas sur les trois indissociables piliers que sont le climat, la biodiversité et l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Inciter les entreprises à réduire absolument leur émissions et à commencer dès à présent à acheter des crédits carbone de séquestration de qualité est la meilleure option pour la planète, tel que reconnu par le GIEC.

LCK : Quelle coopération les pays d'Afrique peuvent-ils mettre en place avec les pays du reste du monde pour booster les projets environnementaux ? Dans quels domaines particulièrement et avec quels

États ?

FF : Il est indispensable de mettre en place une collaboration efficace entre les pays dits « du Nord » et l'Afrique en matière environnementale. Les pays industrialisés sont ceux qui ont émis et émettent toujours le plus de CO2. Ils ne peuvent demander à l'Afrique de ne pas s'engager sur la route « fossile » néfaste à la planète qu'ils ont eux-mêmes empruntée sans contreparties solides. L'urgence climatique et la biodiversité l'imposent aussi : les fonds multilatéraux de type « Fonds Vert » n'ayant pas réussi à générer suffisamment de flux financiers vers l'Afrique pour enrayer la déforestation et mettre un terme à la « tentative fossile », d'autres mécanismes doivent être mis en place.

Or, les investisseurs privés peuvent certainement y jouer un rôle clé. En effet, l'Afrique possède un réel potentiel pour développer des projets de production d'énergies renouvelables et de séquestration de carbone basés sur la nature (reforestation). L'exploiter au mieux suppose de cocher les cases de certains prérequis : un cadre réglementaire clair et des risques d'exécution limités par exemple – ce qui suppose un contexte social et politique apaisé et la présence de compétences locales notamment.

Certains pays sont déjà bien avancés sur ces prérequis. En matière de cadre réglementaire sur les projets de reforestation, on peut notamment citer la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Patrick Ndungidi



MINES

Le Cami annonce la radiation des droits miniers détenus par les personnes physiques

Un ultimatum de dix jours, à dater du 10 octobre, est donné aux personnes concernées pour se conformer à la loi.

Dans un communiqué signé le 10 octobre 2023 par son directeur général, Popol Mabolia Yenga, le Cadastre minier (Cami) annonce la radiation de tous les droits

miniers ou de carrières détenus par les personnes physiques en République démocratique du Congo (RDC). Selon ce communiqué, un délai de dix jours, à dater de

la date de la signature de ce document, est accordé aux personnes concernées en vue de se mettre en ordre avec la loi.

“Il est porté à la connais-

sance de toutes les personnes physiques ayant détenu ou détenant encore des droits miniers et /ou de carrières, en dépit du rappel consécutif à la révision

du Code et du Règlement miniers de 2018 lancé par le Cami, que ce dernier va procéder, dans dix jours du présent communiqué, à la radiation sur la carte de retombées minières et dans son registre de tous les droits miniers et/ou de carrières ayant été autrefois détenus ou actuellement détenus par des personnes physiques. Endéans ce délai, les personnes concernées sont tenues de se conformer à la loi”, peut-on lire dans ce communiqué.

Cette décision, précise ce communiqué, est conforme à l'article 23 du Code minier révisé, selon lequel “seules les personnes morales de droit congolais ou étrangers, ainsi que les organismes à vocation scientifique sont censés être titulaires des droits miniers et ou de carrières en RDC”. Il est rappelé que cette situation est restée pendante depuis 2020, lorsqu'un député national avait proposé la déchéance des titres miniers non en règle avec la loi et les règlements. En 2022, le vice-ministre des mines, Godard Motemona, avait, lui aussi, suggéré un examen au cas par cas de ces titres miniers.

Lucien Dianzenza



COMMUNIQUE N°CAMI/DG/QAD./2023

Conformément aux prescrits de l'article 23 du Code Minier tel que révisé à ce jour, seules les personnes morales de droit congolais ou étrangers ainsi les organismes à vocation scientifique sont censés être titulaires des droits miniers et/ou de carrières.

Ainsi, il est porté à la connaissance de toutes les personnes physiques ayant autrefois détenus ou détenant encore des droits miniers et/ou de carrières, en dépit du rappel consécutif à la révision du Code et du Règlement miniers de 2018 lancé par le CAMI, que ce dernier va procéder dans les dix jours du présent communiqué à la radiation, sur la carte de retombes minières et dans son registre, de tous les droits miniers et/ou de carrières ayant été autrefois détenus ou actuellement détenus par des personnes physiques.

Endéans ce délai, les personnes concernées sont tenues de se conformer à la loi.

Kinshasa, le 10.10.2023



CONDAMNÉ À MORT

Mwangachuchu attaque cette sentence en cassation

Le député national Édouard Mwangachuchu attaque sa condamnation à la peine de mort par la Haute cour militaire à la Cour de cassation. Ses avocats ont déposé sa déclaration de pourvoi en cassation le 10 octobre 2023.

Un de ses avocats a souligné à 7sur7.cd que le pourvoi en cassation ainsi introduit a un effet suspensif sur l'arrêt de la Haute cour militaire. S'il n'annule pas un jugement, s'est-il convaincu, il empêche, cependant, ce dernier de produire des effets. “La décision de la Haute cour militaire est suspendue. Cette décision de condamnation à mort est suspendue à partir du moment où nous avons fait la déclaration et que nous avons notre acte de pourvoi en Cassation. La décision existe mais elle ne peut sortir aucun effet», a-t-il dit.

Ce juriste pense également que dans l'entre-temps, la partie Mwangachuchu peut demander la liberté provisoire à la Cour de cassation



Le député Édouard Mwangachuchu

car l'acte de pourvoi saisit la cour. Il relève aussi la possibilité de demander des mesures de liberté pour les soins

de santé. Mais, il reconnaît, néanmoins, que la procédure de pourvoi en cassation est longue et peut prendre toute

une année.

Selon lui, la partie Mwangachuchu doit, dans les trois mois, confirmer ce pourvoi

par une requête. Alors que les avocats de la République ont, eux aussi, un délai de trois mois pour faire un mémorandum en réponse. Il est rappelé que dans son arrêt rendu le 6 octobre 2023, à la prison militaire de Ndolo, la plus haute juridiction militaire de la RDC a prononcé contre le député Mwangachuchu la peine de mort. La Haute Cour militaire a aussi condamné Édouard Mwangachuchu à payer un montant équivalent en francs congolais à 100 millions de dollars américains à titre de dommages et intérêts. Sur la demande de déchéance de sa qualité de député national, la Cour s'est déclarée incompétente. Elle a renvoyé la balle à la Cour constitutionnelle.

Lucien Dianzenza

THÉÂTRE

« Bongolatrices » à l'affiche à Genève

Maguy Kalomba livrera six représentations de son solo au centre de production et de diffusion des arts vivants, Le Grütli, du 30 octobre au 5 novembre 2023.

Comédienne et metteuse en scène, Maguy Kalomba a posé ses valises à Genève depuis le 2 octobre dernier. Elle va entrer en résidence à partir du 23 octobre, une semaine avant la première de Bongolatrices au Grütli. Elle y est à l'affiche les soirées du 30 octobre au 5 novembre. La remarquable performance de Maguy Kalomba lors de ses précédentes représentations

de son solo sur les planches du Théâtrical, toujours à Genève, l'an dernier, lui a valu cette nouvelle invitation dans la seconde ville la plus peuplée de Suisse. En effet, en mars 2022, avant même Kinshasa, Genève découvrait l'indéniable talent de la comédienne qui y joue plusieurs personnages avec une maîtrise déconcertante. Parmi eux, on sait reconnaître l'imposant regretté maréchal Mobutu. A travers les différents rôles qu'elle campe dans Bongolatrices, la comédienne kinoise fait côtoyer notamment le feu président avec la vendeuse du marché et le garagiste alcoolique, qui, chacun à son tour, se livre et fait découvrir au public la vie de son point de vue.

Création tirée du recueil de

nouvelles *Bisondji bia Bakaji* (Les larmes des femmes) de Yoka Lye Mudaba, le mot lingala Bongolatrice peut se traduire par « transformeuse ». Bongolatrice évoque à la fois l'histoire et la culture de la République démocratique du Congo pays mais aussi la vie d'une comédienne qui pourrait tout aussi bien être Maguy elle-même. Et, pour sa part, elle a une perception personnelle de la Bongolatrice qu'elle a décrite de la sorte au *Courrier de Kinshasa* : « *Une Bongolatrice pour moi, dans le contexte de mon spectacle, c'est une femme qui transforme des situations difficiles en opportunités, une femme résiliente qui amortit les chocs de la vie avec courage force et détermination* ». Et,



Maguy Kalomba s'appropriant à préparer le fumbwa à la Fête du théâtre/DR



Maguy Kalomba dans Bongolatrices sur les planches du Théâtrical/DR

l'humour décalé de l'auteur auquel la comédienne donne vie avec beaucoup d'entrain rend le spectacle bien attachant.

Du reste, c'est notamment à travers de la vendeuse que l'on apprécie cette Bongolatrice que la comédienne nous présente non sans admiration comme étant de « *celles qui se battent nuit et jour pour la survie mais aussi pour assurer un lendemain meilleur à leur entourage. Elle subit mais reste debout* ». Et, mine de rien, Kinshasa en compte beaucoup.

Un week-end de découverte

En attendant de voir Maguy Kalomba sur les planches du Grütli, des Genevois ont eu l'occasion de faire sa découverte lors de sa performance de samedi dernier à la place de Plainpalais. Au centre du talk-walk organisé le 7 octobre à partir de 15h30, elle a conduit le public dans une promenade à la fois physique et virtuelle dans les rues de Genève en même temps qu'à Kinshasa, La belle. A travers cette balade à nulle autre pareille menée allègrement « *dans les rues pleines d'histoires de ces deux villes diamétrales*

ment opposées », nous a-t-elle dit, il y avait comme une part d'enchantement qui valait bien le détour.

Le week-end, Maguy l'a achevé à la Fête du Théâtre où la comédienne s'est livrée une seconde occasion au public lui proposant cette fois « *un échange artistique et culturel autour d'une recette congolaise* », nous a-t-elle affirmé. Et de préciser que pour cet atelier de cuisine tenu le 8 octobre, elle a choisi de préparer et faire déguster le fumbwa, un plat de légumes mijotés au beurre de cacahuète. Ce sont des feuilles riches en protéines découpées en fines tranches. Ce fut un pur délice, s'il faut en juger par le commentaire de Maguy affirmant : « *le public suisse a adoré au point de lécher l'assiette* ».

Par ailleurs, nous a averti Maguy, qu'outre ses représentations au Grütli, elle va assurer une formation le 2 novembre. « *Durant mon séjour, j'animerais un master class à la manufacture de Lausanne. Il s'agit d'une grande école de théâtre, l'équivalent de notre Institut national des arts* », nous a-t-elle confié.

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



NÉCROLOGIE

Le Directeur de l'administration et des ressources humaines de la présidence de la République a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la présidence de la République du décès de Blanche Hortense Tchicaya Massy,



en service au secrétariat général du gouvernement, survenu le 1^{er} octobre 2023 à Paris en France. La veillée mortuaire se tient au n°68 de la rue Jacob Binaki quartier Diata à Brazzaville. Le Directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



Jeanne Kanga, Bienvenu Olabouré Ngatsé, Ygany Ganfere Mbola et Yves-Blandis Ganfere ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils et frère, Trésor Richardo Bossota Kanga, survenu le 8 octobre 2023 à Brazzaville.

Trésor Richardo Bossota Kanga né le 17 mai 1989, était un être cher, aimant et attentionné, qui a touché la vie de tous ceux qui l'ont connu. Son départ laisse un vide immense dans nos cœurs, et il sera toujours rappelé pour sa gentillesse, son humour et son dévouement envers sa famille et ses amis.

La veillée : 25, rue Manianga, derrière l'hôpital de Talangaï. Référence vers l'arrêt ex Kronembourg. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Le Directeur de l'administration et des ressources humaines a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la présidence de la République du décès de Georgine Balou, en service à la Direction de l'administration et des Ressources humaines, survenu le 1^{er} octobre 2023 à l'hôpital général de Nkombo..



La veillée mortuaire se tient au n°1 de la rue Monseigneur à Moukondo après l'école Makani en sigle ESGAE.

Le Directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

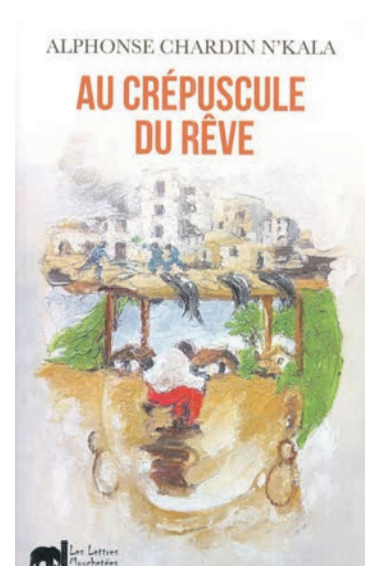
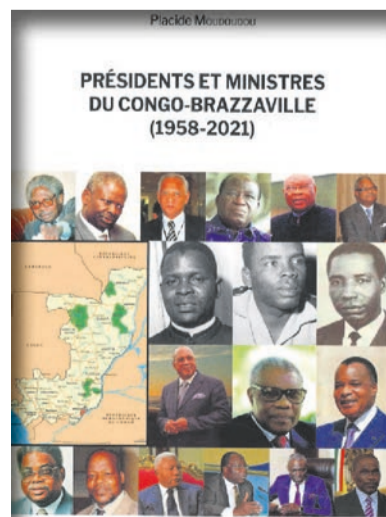
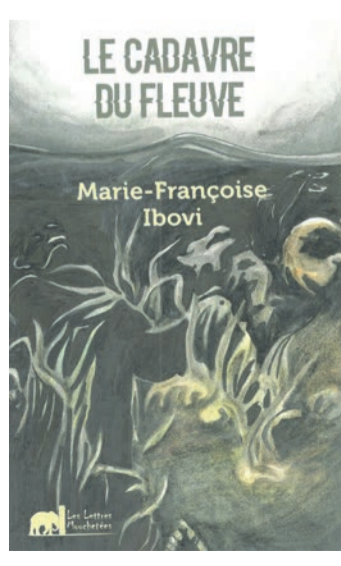
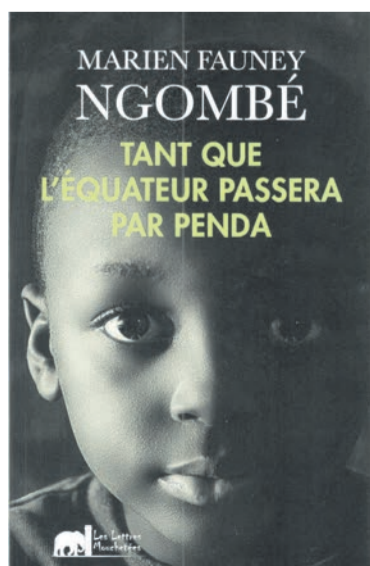
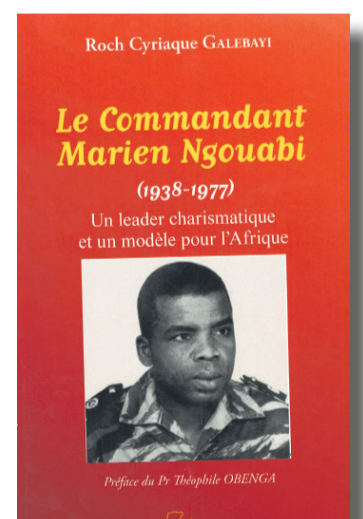
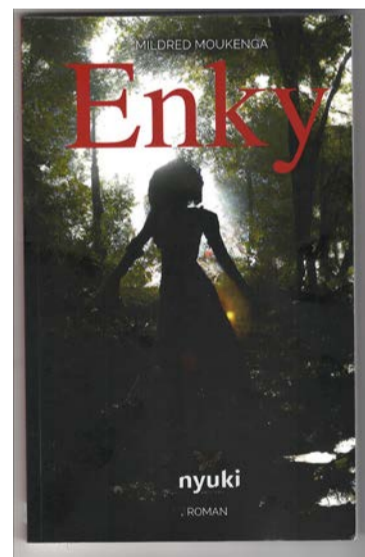
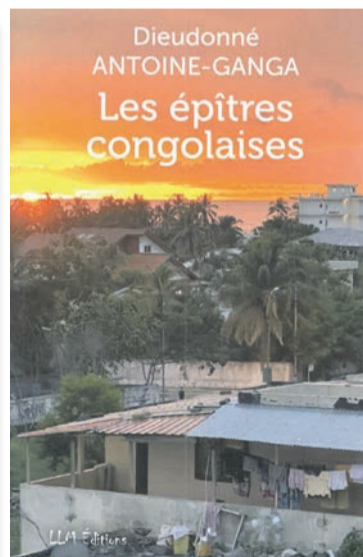
IN MEMORIAM

12 octobre 2020-12 octobre 2023, il y a trois ans que Dieu a rappelé à lui le Pr Panine Obengui. Le temps qui passe ne parvient pas à adoucir la douleur que ressentent ses proches.

Bienvenu Bouka, Roger Ngombé, son épouse, ses enfants, ses petits-fils prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui en ce jour anniversaire. Que Dieu lui réserve toujours une place de choix dans son Royaume.



EN VENTE



HYDROCARBURES

La réunion des prix du 3^e trimestre s'est tenue

La réunion des prix des hydrocarbures produits en République du Congo s'est tenue du 9 au 11 octobre dans la capitale économique. Elle a été présidée par Jean Jacques Ikama, directeur général de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier, en présence des représentants des sociétés pétrolières, des experts et des invités.

Les moyennes des prix fixés des hydrocarbures produits en République du Congo, arrêtées au cours de la réunion des prix du troisième trimestre 2023, en dollars par baril, se présentent ainsi qu'il suit :
Djeno Mélange : 85,7 Nkossa Blend : 88,2 Yombo : 84,1 Nkossa Butane : 49,3 Nkossa Propane : 28,2

Les moyennes des différentielles des prix des bruts congolais, en dollars par baril, sont les suivantes :

Djeno Mélange : -1,2 par rapport au Brent daté ;
NkossaBlend : -1,00 par rapport au Brent daté ;
Yombo : -2,5 par rapport au Brent daté ;

Nkossa Butane : 00,0 par rapport au butane North West Europe ;
Nkossa Propane : -0,27 par rapport au Propane MONT BELVIEU. La moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures, lors de la réunion des prix du troisième trimestre 2023, est de 85,9 dollars par baril, pour un différentiel moyen de -1,5 dollars par baril. Clôturant la réunion, le directeur général de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier, a signifié que, dans la vision et les objectifs définis dans le secteur des hydrocarbures, 2023 est une année pivot marquée par des engagements audacieux qui définiront l'avenir



Les participants à la réunion des prix des hydrocarbures/Adiac

énergétique du Congo. Parmi ces engagements, figure en bonne place le démarrage de la production de Gaz naturel liquéfié (GNL) d'ici à la fin de cette année.

Selon lui, cet événement va correspondre à l'implantation d'un jalon majeur de l'exploitation de cette énergie fossile qui se positionne encore, et peut-être pour longtemps, dans le monde comme une solution alternative dans le processus de la transition énergétique. C'est un engagement qui donne la preuve de la volonté du Congo d'évoluer avec le marché global et

de répondre à ses exigences.

« Les travaux du comité des prix du troisième trimestre 2023 qui se terminent aujourd'hui, ont été pour chacun à la faveur des échanges proactifs et productifs, l'opportunité de vous exprimer sur les dynamiques de l'économie mondiale, notamment ce qui se rapporte à la production, à la commercialisation et à la consommation des hydrocarbures, d'une part, et de participer efficacement à la fixation des prix de vente des pétroles bruts produits au Congo d'autre

part », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Mirko Araldi, directeur général d'Eni Congo a indiqué que les enseignements les plus saillants de ces échanges sont la reprise de la demande mondiale tirée par l'augmentation de la consommation du pétrole pour la production d'électricité et l'augmentation du transport aérien. « L'année 2023 est une année fondamentale pour Eni Congo qui continue sa transition énergétique. Pour réaliser ce parcours de transition, il faut utiliser de multiples leviers, à

savoir la recherche scientifique, l'innovation, le nouveau carburant comme le bio carburant et surtout la valorisation du gaz, une ressource dont le Congo dispose en grande quantité, très important pour les besoins nationaux et internationaux », a-t-il signifié.

Notons que ces retrouvailles ont été organisées par la société Eni Congo, la prochaine réunion de fixation des prix des hydrocarbures sera organisée par la société Lukoil.

Faustin Akono

FOOTBALL

Paul Ngababa nouveau président général de V-Club Mokanda

Paul Ngababa a été nommé président général de V-Club Mokanda, à l'issue d'une assemblée générale ordinaire et élective, tenue il y a quelques jours au mess mixte de garnison de Pointe-Noire. Il succède à Olivier Mombo.

Une nouvelle ère chez les verts et noirs, le club du Kouilou, V-Club Mokanda, vient de nommer Paul Ngababa président général dudit club. Sportif de première heure, Paul Ngababa a déjà été à la tête de V-Club Mokanda pendant plus de trente ans avant d'être éjecté en 2013.

Disposant d'une expérience en stratégie, en exécution et en leadership, aujourd'hui il revient avec de nouvelles ambitions. Il assurera la conduite stratégique et opérationnelle de l'ensemble des services du club au quotidien, tout en apportant son expertise, son ouverture d'esprit et sa vision stratégique.

La nouvelle équipe dirigeante et les supporters s'appuieront sur lui pour insuffler un nouvel élan et accélérer le développement du club. Pour tout dire, sa nomination s'inscrit dans le cadre du lancement de la nouvelle phase du projet de V-club Mokanda.

Dans son mot de circonstance, le nouveau patron de V-Club Mokanda a affiché ses ambitions, celles de faire évoluer le club, et estime que cette évolution est nécessaire.

« On ne peut pas accepter qu'un grand département comme le Kouilou n'ait que trois équipes, et si par malheur une équipe descendait en division inférieure, il n'y aura plus que deux équipes. Nous allons relancer le football au Kouilou en recrutant de très bons joueurs et de bons entraîneurs pour faire plaisir non seulement aux supporters mais également aux dirigeants du Kouilou », disait Paul Ngababa ce jour-là.

Pour bien démarrer la saison sportive prochaine, un toilettage des statuts s'est avéré nécessaire et un groupe de travail a été formé. Eric Mantot a été nommé président actif de la section football.

À tous seigneurs, tout honneur. Les anciennes gloires qui ont marqué l'histoire de ce club, notamment Bikakoudi, Poaty Gilbert Hidalgo, Lakou Sebastien Bossolo, Tchimbakala Gervais et Kassa Daniel ont été choisis pour animer le comité des sages.

Pour la petite histoire, V-Club Mokanda a été créé en 1952. Il a connu ses heures de gloire en 1970 avec la génération des joueurs

conduite par Gilbert Poaty « Hidalgo » et Yowanet, le gardien volant détecté par Gelvins Bikakoudi à Bilala, dans le district de Mvouti (Kouilou).

Le portier V-Clubien réussit à l'époque la performance de terminer la phase aller du championnat régional sans encaisser un seul but et fut surnommé « Zéro faute ». Ce club a aussi connu dans son histoire plusieurs présidents illustres tels François Loemaba Djimbi, Narcisse Bazibikouela, Marcel Tchionvo, Félix Mangafou, Paul Ngababa et Olivier Mombo.

V-Club Mokanda fut champion du Congo en 1971, 1988, 1999 et fut vainqueur de la Coupe du Congo en 1974, 1977, 1996. Le club fut finaliste de cette compétition en 2000, 2003, 2004.

Notons que les travaux de cette assemblée ont été dirigés par Jean Paul Fouani, vice-président de la Fédération congolaise de football. Ils ont permis de faire la présentation du rapport moral et d'activité des deux années écoulées, ainsi que de renouveler le bureau.

Hugues Prosper Mabonzo

BOXE

Le CIO n'a pas autorisé le boxeur Pacquiao à participer aux JO de Paris

Le Comité international olympique (CIO) a refusé d'autoriser l'ancien champion du monde de boxe professionnel dans huit catégories, le Philippin Manny Pacquiao, à participer aux Jeux olympiques de 2024 à Paris dans le cadre d'une procédure spéciale. C'est ce que le CIO a annoncé à Tass.

Auparavant, le Comité olympique des Philippines avait fait appel au CIO pour lui demander de permettre à Pacquiao de participer aux Jeux olympiques de Paris à titre exceptionnel.

« Les conditions d'admission incluent une limite d'âge de 40 ans, que l'Association internationale de boxe amateur (AIBA) d'alors avait établie en 2013 comme règle pour les tournois de boxe. Lorsque le CIO a suspendu l'AIBA en 2019, il a veillé à ce que la boxe puisse rester dans le programme des Jeux olympiques de Tokyo 2020 et de Paris 2024 afin de protéger les intérêts des athlètes. C'est pourquoi le CIO a approuvé les règles techniques de l'AIBA pour le tournoi olympique de Tokyo, qui n'avaient pas été contestées. Les mêmes règles techniques s'appliqueront au tournoi de Paris », a indiqué le CIO.

Manny Pacquiao a 44 ans. Il compte 62 victoires (39 par KO) sur le ring professionnel, 8 défaites et 2 combats nuls. Il est le seul boxeur de l'histoire à devenir champion du monde dans huit catégories de poids. Tout au long de sa carrière, Manny Pacquiao a longtemps été considéré comme le meilleur boxeur toutes catégories confondues. Il figure dans de nombreux classements des meilleurs boxeurs de l'histoire. Les Jeux olympiques de Paris auront lieu du 26 juillet au 11 août 2024.

Tass

RÉFORME DE L'ÉTAT

La Corée du Sud veut apporter son expertise dans le changement de mentalités

Le nouveau représentant de l'International Youth Fellowship (IYF) de la zone Afrique centrale et occidentale, au Congo, le Dr Kim Jin Sung, a présenté le 10 octobre à Brazzaville, au ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, les offres de cette ONG sud-coréenne qui œuvre, entre autres, dans le domaine de changement de mentalités.

Le ministre délégué et son hôte ont, en effet, évoqué la possibilité de former les cadres congolais dans le domaine de changement de mentalités afin de donner une nouvelle impulsion au Congo. « Nous voulons dans un premier temps faire venir dispenser les formateurs pour la formation sur le changement de mentalités. Si le gouvernement peut aussi choisir une vingtaine de personnes pour envoyer en Corée suivre une formation, nous allons nous occuper de la délégation congolaise pendant deux semaines. Une fois formés, ces cadres dont des enseignants vont à leur tour dispenser la formation à leurs collègues restés au pays. La reprise des réflexions, la maîtrise de soi et les échanges », a expliqué le Dr Kim Jin Sung.

Le ministre Luc Joseph Okio a salué cette initiative et des réflexions seront menées avant de faire des démarches. Active depuis 22 ans et représentée dans plus de 100 pays, IYF veut apporter son expertise à la République du Congo. Il a rappelé que la Corée du sud a expérimenté cette politique dans les années 50 après 3 ans de guerre. Pays pauvre dont le PIB/h s'élevait à 65 dollars, la Corée est devenue



Les deux parties pendant l'audience/Adiac

une grande nation après 70 ans avec aujourd'hui un PIB/h de 35 000 dollars. « En si peu de temps, ce pays est devenu riche et développé grâce à la capacité des réflexions. Quand on

développe la réflexion, la maîtrise de soi, l'échange, on peut ainsi développer plusieurs domaines », a-t-il poursuivi.

Kim Jin Sung a ainsi présenté la vision de l'IYF sur la jeunesse

congolaise et a exprimé sa fierté de participer au processus de changement de mentalités initié par un protocole d'accord avec le ministère en charge de la Jeunesse et de l'Education civique.

La rencontre avec le ministre en charge de la Réforme de l'Etat fait suite à la visite que le ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, a effectué en mai dernier en Corée du Sud pour explorer le programme d'éducation et de formation des cadres sur le changement de mentalités. Notons que 300 jeunes de Brazzaville ont participé dernièrement au Cam national IYF de la jeunesse.

Parfait Wilfried Douniama

...Devenu riche et développé grâce à la capacité des réflexions. Quand on développe la réflexion, la maîtrise de soi, l'échange, on peut ainsi développer plusieurs domaines »

CAN CÔTE D'IVOIRE 2023

Les qualifiés seront fixés ce jeudi

La Confédération africaine de football (CAF) procédera, le 12 octobre, à Abidjan, au tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue du 13 janvier au 11 février 2024, en Côte d'Ivoire.

Le pays organise la phase finale de la CAN pour la deuxième fois de son histoire après celle de 1984 remportée par le Cameroun devant le Nigeria.

La trente-quatrième édition va se dérouler dans six stades situés dans cinq villes ivoiriennes. Le tirage au sort annonçant l'événement sera retransmis en direct sur la chaîne YouTube officielle de la Confédération africaine de football (CAF), a-t-on appris. Les délégations des vingt-quatre sélections qualifiées, les légendes du football africain, les médias internationaux, les partenaires commerciaux de la CAF, des célébrités venus du show business ainsi que des dirigeants africains ont confirmé leur présence à cet événement, précise la CAF sur son site. Les vingt-quatre sélections



qualifiées ont été réparties dans quatre chapeaux, en fonction de leur classement Fifa. La Côte d'Ivoire, le Maroc, le Sénégal, la Tunisie, l'Algérie et l'Egypte, toutes ces sélections ayant déjà remporté la CAN au moins une fois sont dans le premier chapeau dans l'espoir de se donner les chances d'obtenir un tirage plus abordable. Le deuxième comprend le Nigeria, le Cameroun, le Mali, le Burkina Faso, le Ghana et la République démocratique du Congo. Le Nigeria, le Cameroun, le Ghana et la RDC Congo ont déjà été consacrés.

Le troisième chapeau regroupe, quant à lui, l'Afrique du Sud, le Cap-Vert, la Guinée, la Zambie, la Guinée équatoriale et la Mauritanie. Enfin, la Guinée-Bissau, le Mozambique, la Namibie, l'Angola, la Gambie et la Tanzanie se trouvent dans le quatrième chapeau. Dans les

deux autres chapeaux, seules l'Afrique du Sud et la Zambie ont une longueur d'avance que les autres.

Le tirage au sort dévoilera la composition de six groupes. Et les sélections qualifiées vont débiter leur préparation en tenant compte des adversaires qu'elles vont affronter au premier tour.

Selon le règlement de la CAN, les deux premiers de chaque poule seront directement qualifiés pour les huitièmes de finale plus les quatre meilleurs troisièmes. Les Lions de la Teranga du Sénégal chercheront à défendre leur titre devant les Lions de l'Atlas du Maroc donnés favoris de cette compétition et d'autres sélections comme les Fennecs d'Algérie, les Pharaons d'Egypte qui ont une revanche à prendre.

James Golden Eloué